

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SÉLECTION CYCLO-CROSS 2026-2027

*ÉBAUCHE le 26 août 2026; VERSION FINALE publiée le 14 septembre 2026
Approuvé par le Conseil des athlètes et le Comité haute performance de Cyclisme Canada.*

Date limite pour porter appel à cette politique : 22 septembre 2026

Toute la programmation peut être modifiée

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME DE CYCLO-CROSS 2026-2027	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION	3
SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	4
CHAMPIONNATS DU MONDE UCI DE CYCLO-CROSS	4



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères que Cyclisme Canada (CC) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne pour la saison de cyclo-cross 2025-2025.

Les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de la section B pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont soumises à la politique générale de sélection disponible sur le site Web de CC.

En cas de différences entre les versions anglaise et française de ces critères, la version anglaise prévaudra.

CALENDRIER DU PROGRAMME DE CYCLO-CROSS DE LA SECTION A 202 6-2027

Dates*	Catégories	Projet	Date limite pour appliquer
2 janvier- 1 février 2027	Élite, U23, Junior	Championnats du monde UCI de cyclo-cross	30 novembre 2025

* Dates exactes à déterminer

En plus de ces projets, CC est également responsable de l'attribution des places de quota du Canada lors des événements de la Coupe du monde tout au long de la saison. Les critères de sélection pour ces places de quota se trouvent dans la politique des athlètes privés et indépendants de CC.

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les athlètes doivent compléter la [Formulaire de candidature ici](#) avant la date limite indiquée ci-dessus pour être considéré pour la sélection à un projet. Cela vise à s'assurer qu'aucun athlète intéressé ou admissible ne soit négligé, et à améliorer la rapidité des décisions de sélection en minimisant le nombre d'athlètes qui refusent un projet après leur sélection.

CC ne considérera d'autres athlètes qu'une fois que tous les candidats ayant satisfait aux critères de sélection de la section D auront été considérés.

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Avoir participé au plus récent Championnat canadien (voir la politique d'assistance aux championnats nationaux sur le site web de CC).
- Être citoyen canadien.
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu, et respecter toute autre exigence d'entrée pour ce pays (par exemple, période de séjour, visas ou autres documents de voyage).
- Détenir une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Accord de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada, y compris la formation antidopage en ligne.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport (UCCMS).
- Compléter ou mettre à jour leur profil d'athlète de l'équipe nationale de CC.



- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.
- Respecter toutes les autres exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les décisions de sélection ne prendront en compte que les résultats des événements du calendrier UCI, sauf indication contraire dans les critères. Aux fins de cette politique, le Championnat canadien n'est pas considéré comme un événement UCI, et les résultats ne seront considérés que lorsqu'ils sont spécifiés.

Tous les résultats doivent être parmi la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est calculé en fonction du nombre de participants dans les résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des événements de la même catégorie d'âge ou supérieure auquel l'athlète est sélectionné (par exemple, un résultat junior ne peut pas être considéré pour une sélection dans la catégorie U23, mais un résultat élite peut être considéré pour une sélection dans la catégorie U23).

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont appliqué pour la sélection.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans les épreuves UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour l'éligibilité et pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré un niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'épreuve sélectionnée. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- Le niveau de l'événement où le résultat a été atteint.
- La compatibilité des exigences physiologiques de l'événement dans lequel le résultat a été atteint avec l'événement sélectionné.
- La qualité des participants dans la compétition auquel le résultat a été atteint.
- L'expérience et l'habileté démontrées de l'athlète lors de l'épreuve sélectionnée.

**SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES**

Projet	Championnats du monde UCI de cyclo-cross		
Dates des projets :	19 janvier-1 février 2027 (dates exactes à confirmer)		
Dates et lieux des compétitions :	24 janvier 2027 – CDM Hoogerheide NED (FE, HE, HU, JF, JH) 29-31 janvier 2027 – CM Oostende BEL (FE, FE, FU, HU, JF, JH) <i>Note : Selon la règle UCI 5.1.001, les athlètes autres que les hommes juniors peuvent courir dans une catégorie supérieure lors d'une Coupe du monde s'il n'y a pas une course séparée dans leur catégorie. La participation à la Coupe du Monde est sujette à confirmation.</i>		
Catégorie :	- Femmes et hommes juniors (nés en 2009-2010) - Femmes et hommes U23 (nés en 2005-2008) - Femmes et hommes élite (nés en 2004 ou avant)		
Taille maximale de l'équipe :	Catégorie		
	Junior	Femmes	Hommes
	Junior	3	3
	U23	3	3
	Élite	2	2
	CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique de sélection générale.		
Panel de sélection :	Nominations recommandées par : - Comité des entraîneurs de CC (voir le site web du CC) Sélections faites par : - Chef du sport haute performance (CSHP), ou son délégué - Directeur des services haute performance (DSHP), ou son délégué - Comité haute performance (CHP)		
Dates de sélection :	30 novembre 2026 – Date limite de candidature (toutes catégories) Sélection junior : 1 décembre 2026 – Le Comité des entraîneurs soumet ses recommandations au CSHP et au DSHP 3 décembre 2026 – Recommandations soumises au CHP 7 décembre 2026 – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel 15 décembre 2026 – Date limite d'appel* Sélection U23 et élite : 20 décembre 2026 – Le Comité des entraîneurs soumet ses recommandations au CSHP et au DSHP 21 décembre 2026 – Recommandations soumises au CHP 23 décembre 2026 – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel 5 janvier 2027 – Date limite d'appel* * CC se réserve le droit de refuser tout appel soumis après la date limite. Note : à part la date limite de candidature, les dates ci-dessus sont des estimations et peuvent être modifiées.		
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande disponible sur le site Web de CC au plus tard à la date indiquée ci-dessus, et obtenir les résultats suivants :		



Projet	Championnats du monde UCI de cyclo-cross								
	- Les athlètes élite doivent terminer dans le top 40 dans la catégorie élite lors d'une Coupe du monde de cyclo-cross UCI dans les 12 mois avant la date de sélection. Ce résultat doit figurer parmi la première moitié des participants (voir Événements considérés pour sélection ci-dessus). - Les athlètes U23 doivent parmi la première moitié des participants dans la catégorie U23 lors d'une Coupe du Monde de Cyclo-Cross UCI dans les 12 mois avant la date de sélection; ou, s'il n'y a pas de catégorie U23 distincte, terminer parmi la première moitié des participants U23 lors d'une Coupe du Monde de Cyclo-Cross UCI élite dans les 12 mois avant la date de sélection. Remplir ces prérequis ne garantit pas la sélection.								
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli, basé sur les résultats obtenus entre le 1 septembre 2026 et la date de sélection, sauf indication contraire dans les critères. <table> <tr> <th>Catégorie</th><th>Priorité de sélection</th></tr> <tr> <td>Femmes juniors (JF) et hommes juniors (JH)</td><td> - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie junior aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026 ou à une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie Junior au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie junior aux Championnats canadiens de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques. </td></tr> <tr> <td>Femmes U23 (FU)</td><td> - Les coureurs classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 32 dans la catégorie élite lors d'une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie U23 au Championnat canadien de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques. </td></tr> <tr> <td>Hommes U23 (MU)</td><td> - Les athlètes classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 15 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 aux Championnats panaméricains de cyclo-cross 2026. </td></tr> </table>	Catégorie	Priorité de sélection	Femmes juniors (JF) et hommes juniors (JH)	- Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie junior aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026 ou à une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie Junior au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie junior aux Championnats canadiens de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques.	Femmes U23 (FU)	- Les coureurs classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 32 dans la catégorie élite lors d'une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie U23 au Championnat canadien de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques.	Hommes U23 (MU)	- Les athlètes classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 15 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 aux Championnats panaméricains de cyclo-cross 2026.
Catégorie	Priorité de sélection								
Femmes juniors (JF) et hommes juniors (JH)	- Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie junior aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026 ou à une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie Junior au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie junior aux Championnats canadiens de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques.								
Femmes U23 (FU)	- Les coureurs classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 32 dans la catégorie élite lors d'une Coupe du monde UCI. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie U23 au Championnat canadien de cyclo-cross 2026. - Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : - Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; - Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; - Résultats historiques.								
Hommes U23 (MU)	- Les athlètes classés parmi le top 75 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 15 dans la catégorie U23 aux Championnats du monde de cyclo-cross UCI 2026. - Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie U23 aux Championnats panaméricains de cyclo-cross 2026.								



Projet	Championnats du monde UCI de cyclo-cross	
		4. Les coureurs qui ont terminé parmi le top 16 U23 ou le top 32 élites lors d'une Coupe du monde de cyclo-cross UCI. 5. Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie U23 au championnat canadien de cyclo-cross 2026. 6. Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : • Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; • Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; • Résultats historiques.
	Femmes d'élite (WE) et Hommes d'élite (ME)	1. Les athlètes classés parmi le top 50 du classement UCI Cyclo-Cross à la date de sélection. 2. Les coureurs qui ont terminé parmi le top 32 dans la catégorie élite lors des Coupes du monde de cyclo-cross UCI. 3. Les coureurs qui ont terminé parmi le top 5 dans la catégorie élite au Championnat panaméricain de cyclo-cross 2026. 4. Les coureurs qui ont terminé parmi le top 3 dans la catégorie élite au championnat canadien de cyclo-cross. 5. Sélection discrétionnaire du Comité des entraîneurs tenant en compte les facteurs suivants, sans ordre particulier : • Résultats aux Championnats du monde et aux Coupes du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection; • Les résultats UCI dans les 12 mois précédant la date de sélection, avec une emphase sur le top 5; • Résultats historiques.
	Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères. Notes : • Toute égalité sera rompue à la discrétion du Comité des entraîneurs, compte tenu du classement, du niveau de l'événement et de la qualité des participants. • Pour les besoins de la sélection, les résultats ne descendent pas à l'athlète suivant, même s'il y a des athlètes d'une autre catégorie dans les résultats. Par exemple, si un ou plusieurs athlètes U23 courent dans la catégorie élite aux championnats canadiens et terminent sur le podium, la sélection ne reviendra pas au prochain athlète élite. • Si moins d'athlètes remplissent les critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un coureur refuse la sélection, CC se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance.	
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de voyage, y compris les frais de bagages, jusqu'au lieu de la compétition. • Les repas pendant le projet. • Les frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.	